

comme les pratiques économiques, celles relatives à la sexualité s'inscrivent dans des enjeux politiques et peuvent aider à penser les natures multiples et mouvantes du pouvoir qui s'exerce sur les corps des gouvernés¹. Quoi qu'il en soit, dans un contexte où les logiques néo-capitalistes marchent main dans la main avec des formes d'autoritarisme parfois très brutales, les propos de B. Hibou, opposant avec beaucoup de pertinence les valeurs de la « démocratie », censées garantir le bien commun des individus, et « l'État de droit », qui est le socle rhétorique légitimant la domination, sont plus que salutaires.

Jean Zaganariis -

École de gouvernance et d'économie de Rabat, CERAM

Muller (Jean-Marie) - *L'impératif de désobéissance. Fondements philosophiques et stratégiques de la désobéissance civile.* -

Paris, Le Passager clandestin, 2011. 288 p.

L'œuvre du philosophe Jean-Marie Muller, membre fondateur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN) et directeur des études à l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC), est toute entière traversée d'une interrogation sur la nature de la démocratie et le problème du devoir d'obéissance du citoyen à l'État. Son dernier ouvrage, consacré à la stratégie et aux sous-basements philosophiques de la désobéissance civile, lui donne l'occasion de synthétiser sa pensée sur ces questions.

Cette anthologie d'une pratique que d'aucuns font remonter au refus de Henry David Thoreau de payer ses impôts à un État esclavagiste fait œuvre d'historien, de sociologue et de philosophe. L'ouvrage débute, en effet, par un retour synthétique sur les grandes campagnes historiques de désobéissance civile : l'indépendance de l'Inde, le mouvement des droits civiques et l'insoumission des professeurs norvégiens à l'occupant nazi

(1942). La réussite de ces protestations non violentes déconstruit l'idée reçue selon laquelle le recours aux armes serait le seul moyen pour les opprimés de résister à la violence de leurs maîtres. Essayant ensuite d'identifier les mécanismes par lesquels la désobéissance civile est capable de générer des changements sociaux, l'auteur explique que le principe stratégique essentiel de ce mode de protestation est celui de non-coopération. Il repose sur l'idée que, dans une société donnée, la force des oppresseurs et des injustices réside dans la coopération passive des sujets. L'action non violente cherche à rompre cette complicité, à interrompre cette « servitude volontaire » par la mise en œuvre d'actions collectives de non-coopération avec les institutions génératrices d'oppression et d'injustices.

Au plan historique ainsi qu'au niveau sociologique, l'ouvrage constitue une bonne synthèse des travaux déjà existants². Mais son véritable intérêt réside davantage dans l'élaboration philosophique d'une théorie du « civisme de dissentiment ». Contre les philosophies organicistes d'après lesquelles la personne n'existe que pour et par la société, et contre l'affirmation kantienne selon laquelle « le sujet [...] ne saurait opposer aucune résistance à l'État »³, l'auteur soutient que la désobéissance civile, loin d'affaiblir la démocratie, la protège et la renforce. À ceux qui objectent qu'une telle désobéissance, même non violente, ne peut qu'engendrer le désordre, il répond que l'histoire nous apprend que les grandes catastrophes surviennent davantage du fait de l'aptitude des hommes à se soumettre que de leur aptitude à se révolter. Il y a en définitive bien plus à craindre de l'obéissance servile que de la désobéissance civile.

Ce faisant, la démocratie n'exige pas des individus disciplinés mais des citoyens responsables. Contrairement à ce que l'école, la famille et la religion tentent d'inculquer à l'enfant dès son plus jeune âge, l'obéissance n'est ni un devoir, ni une vertu. Pour autant, rejeter cette culture de

1. Nous avons entamé une réflexion sur les enjeux politiques autour de la sexualité dans notre ouvrage *Penser l'obscurantisme aujourd'hui. Par-delà Ombres et Lumières*, Casablanca, Afrique Orient, 2009, p. 143-153, ainsi que dans notre texte « Résister à l'obscurantisme : la pluralité des modes de vie et de pensée dans l'œuvre de Deleuze et Guattari », dans Erwan Sommerer, Jean Zaganariis (dir.), *L'obscurantisme. Formes anciennes et nouvelles d'une notion controversée*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 137-156.

2. L'ensemble des études de cas sur l'action non violente et la désobéissance civile est référencé dans ces deux ouvrages bibliographiques : April Carter, Howard Clark, Michael Randle, *People Power and Protest since 1945 : A Bibliography of Nonviolent Action*, Londres, Housmans Bookshop, 2006 ; et Ronald M. McCarthy, Gene Sharp, *Nonviolent Action. A Research Guide*, New York, Garland Publishing, 1997.

3. Emmanuel Kant, *Métaphysique des mœurs II*, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, p. 135.

l'obéissance ne doit pas nous conduire à l'apologie de la transgression, à l'intenable revendication d'une société sans lois. La vertu cardinale du citoyen n'est ni l'obéissance, ni la désobéissance, mais la responsabilité. Exécuter les ordres de notre hiérarchie n'autorise jamais à nous démettre de la responsabilité morale de nos actes. Celui qui obéit à une loi injuste porte une part de la responsabilité de cette injustice, car ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à cette loi.

S'appuyant sur la théorie du droit du philosophe américain Ronald Dworkin¹, J.-M. Muller invite ainsi à dissocier l'obligation juridique de l'obligation morale et, lorsqu'elles entrent en conflit, à faire prévaloir la seconde. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour la justice. Contre les doctrines qui, à l'instar de Thomas Hobbes, prétendent que l'ordre juridique ne requiert aucunement d'être légitimé par des normes qui le fassent reconnaître comme juste, l'auteur fait valoir, en écho à Jürgen Habermas, que le droit ne se réduit en aucun cas à la force². La justice procède de la vérité, non de l'autorité.

Le « civisme de dissentiment » contribue ainsi à réhabiliter une pratique que d'aucuns considéraient comme une menace pour le vivre-ensemble et pour les institutions de l'État de droit. J.-M. Muller voit à l'inverse dans la désobéissance civile la « respiration » de la démocratie. Si l'argumentaire est original et salutaire dans l'actuel climat intellectuel, on regrettera néanmoins qu'il s'appuie sur une trop vaste panoplie de références philosophiques³. L'ampleur des références mobilisées n'est pas en soi un problème. Mais la quantité semble ici parfois se faire au détriment de la cohérence du propos. Un point est selon nous problématique. J.-M. Muller affirme (p. 159) que sa théorie du civisme de dissentiment « emboîte [directement] le pas » à John Rawls, dont il salue au passage « la grande rigueur intellectuelle » (p. 153). Plus loin, (p. 279), l'auteur revendique une seconde filiation, avec Thoreau, dont les idées

« ne peuvent être qu'approuvées, confirmées, ratifiées par toutes les philosophies » ; y compris celle de Rawls, en déduisons-nous. Pourtant, comme l'a bien montré le philosophe américain Stanley Cavell – disciple de Thoreau et Emerson, et éminemment opposant au libéralisme philosophique –, il est impossible de s'inscrire en même temps dans l'héritage de Thoreau et dans celui de Rawls. Alors que pour le premier l'injustice d'une loi exige qu'on y désobéisse – il s'agit là d'un « devoir impérieux »⁴ – l'auteur de la *Théorie de la justice* soutient au contraire que « l'injustice d'une loi n'est pas, en général, une raison suffisante pour ne pas y obéir »⁵.

Manuel Cervera-Marzal –

Université Libre de Bruxelles et Université Paris 7-Diderot

Bozarslan (Hamit), Bataillon (Gilles), Jaffrelot (Christophe) – *Passions révolutionnaires. Amérique latine, Moyen-Orient, Inde.* – Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 (Cas de figure. 18). 192 p. Bibliogr.

Cet ouvrage regroupe les contributions de G. Bataillon, C. Jaffrelot et H. Bozarslan qui introduit la discussion et propose une ouverture fort stimulante. Les auteurs reviennent sur leurs terrains respectifs et dialoguent avec l'œuvre de François Furet. Le rapport entre les matrices européennes et les expériences révolutionnaires du « Tri-Continent » est ainsi interrogé. Dans ce sens, H. Bozarslan invite à distinguer les passions des attentes révolutionnaires, à adopter une perspective comparatiste pour saisir les références locales dans leur dialogue avec les idées européennes, et à mesurer le basculement opéré en 1917 dans le déplacement de la référence révolutionnaire de l'Occident vers l'Orient.

Le passé d'une illusion, publié par F. Furet en 1995⁶, permet, selon les auteurs, de poser les passions et phénomènes révolutionnaires en énigmes des sciences sociales. La révolution est d'abord un fait social et politique, qu'il faut historiciser et libérer de toute « religion de l'histoire ».

1. Ronald Dworkin, *Prendre les droits au sérieux*, Paris, PUF, 1995.

2. Jürgen Habermas, « Le droit et la force », dans *Écrits politiques*, Paris, Cerf, 1990.

3. En finalement assez peu de pages, J.-M. Muller fonde son argumentaire en mobilisant tour à tour des penseurs aussi lointains que La Boétie, Rousseau, Locke, Thoreau, Tolstoï, Gandhi, King, Soljenitsyne, Rawls, Habermas et Dworkin.

4. Henry David Thoreau, *La désobéissance civile*, Paris, Le Passager clandestin, 2007, p. 25.

5. John Rawls, *Théorie de la Justice*, Paris, Seuil, 1987, p. 251.

6. François Furet, *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au 20^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.